

# Preuve de dépôt

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet El Fanny DARRAS sur la commune principale de l'AIOT Porz an Lunet 22160 BULAT PESTIVIEN.**

**La référence de votre dossier est A-3-WZZ7N95I et concerne une demande de type "une déclaration de modification"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 06/06/2023 à 15h54 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)**

**Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets....)**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne physique

Anonymisation des données : **Oui**

Sexe : **Féminin**

## 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **EI Fanny DARRAS**

Description des activités :  
**7500 Poules pondeuses plein air**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

### Localisation de l'installation

**Porz an Lunet**

## 22160 BULAT PESTIVIEN

X : 231432

Y : 6833203

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

### 5 - Activité du site

#### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2111	2111-2	Elevage de volailles	Nombre d'emplacements 7500 Animaux-Eq	Nombre d'emplacements 2500 Animaux-Eq	D Passage de 5000 poules pondeuses bio à 7500 poules pondeuses plein air.

### 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

#### Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

**Le mode d'exploitation ne changera pas vraiment, seul le plan d'épandage évolue dû à l'augmentation du nombre de poules : 7500 poules pondeuses plein air apporteront 75 tonnes de fumier de volaille qui une fois compostées auront une valeur d'entre 15 et 20 N par tonne soit entre 1125 et 1500 N. Que j'épandrais sur mes 13 ha de SAU donc entre 86,54 et 115,38 N/ha, soit beaucoup moins que les 170 N autorisés par ha. De même, je vais vendre mon compost une année sur deux : les prairies permanentes n'ont pas besoin de compost tous les ans.**

### 7 - Pièces justificatives

**Aucune pièce jointe de votre part n'est nécessaire pour cette démarche.**